



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Situation au Proche-Orient

Question au Gouvernement n° 1379

Texte de la question

SITUATION AU PROCHE-ORIENT

Mme la présidente. La parole est à M. Arnaud Le Gall.

M. Arnaud Le Gall. Madame la ministre de l'Europe et des affaires étrangères, il y a quelques jours, dix-huit anciens ambassadeurs de France appelaient à un rééquilibrage de notre diplomatie au Proche-Orient, déplorant que la seule réponse au massacre injustifiable commis par le Hamas soit une guerre totale, un cauchemar humanitaire, des bombardements indiscriminés et disproportionnés ayant fait, à Gaza, 13 000 morts civils, dont 5 300 enfants. Ils s'inquiètent de la politique, que le ministre des affaires étrangères français a lui-même qualifiée de terreur, opérée par les colons en Cisjordanie occupée, avec le soutien du gouvernement israélien.

La trêve en cours à Gaza, prolongée à ce stade de quarante-huit heures, a permis la libération d'otages. Nous partageons notamment votre immense soulagement après la libération des trois otages franco-israéliens mineurs, mais c'est insuffisant au regard de la souffrance des familles. Cette trêve a également permis – enfin ! – la livraison d'aide humanitaire, mais c'est insuffisant au regard des immenses besoins.

Le 9 novembre, le Président de la République a appelé à un cessez-le-feu. La ministre de l'Europe et des affaires étrangères a elle-même déclaré dimanche : « La France considère qu'il faut [...] une trêve qui permette d'aboutir à un cessez-le-feu. » Ces paroles sont bienvenues, mais pour qu'elles soient entendues et suivies d'effet, il faut des actes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*) Que fait la France, concrètement, pour contribuer à l'obtention d'un tel cessez-le-feu ?

Cette étape est décisive, car elle doit être la première vers une solution politique fondée sur le droit international, en particulier vers une solution à deux États. Quoi qu'en disent les sceptiques, elle n'a jamais été tentée. Il faut que la diplomatie française soit au rendez-vous de son histoire et de la paix. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES. – M. Nicolas Sansu applaudit également.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre délégué chargé du commerce extérieur, de l'attractivité et des Français de l'étranger. (*Murmures sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

M. Olivier Becht, ministre délégué chargé du commerce extérieur, de l'attractivité et des Français de l'étranger. Permettez-moi de nouveau d'excuser l'absence de la ministre de l'Europe et des affaires étrangères, retenue par une réunion ministérielle de l'Otan.

Comme vous, je me réjouis du retour des trois enfants que vous avez évoqués, Erez, Sahar et Eitan. Néanmoins, notre joie est contenue : nous pensons toujours aux cinq Français portés disparus, qui sont probablement encore otages du Hamas.

M. Meyer Habib. Il y a par ailleurs 160 Israéliens dans ce cas !

M. Olivier Becht, *ministre délégué* . Sachez que nous ne ménageons aucun effort pour les rendre à l'affection de leurs familles. La France n'abandonne aucun de ses concitoyens.

La position de la France est constante ; elle n'a pas évolué depuis les débuts de la Ve République ou presque. Nous avons toujours été favorables à une solution à deux États, la seule qui permette à deux peuples de vivre en paix et en sécurité côte à côte.

M. Pierre Cordier. Il a révisé ses cours d'histoire !

M. Olivier Becht, *ministre délégué* . La diplomatie française ne ménage pas ses efforts, en ce moment même, sur le terrain, pour que la trêve humanitaire soit prolongée – c'est cette trêve, à laquelle nous appelions depuis des semaines, qui a permis la libération des otages – et qu'elle puisse déboucher sur un cessez-le-feu, qui permettra à son tour de réengager le processus politique qui permettra à deux États de vivre en paix et en sécurité. C'est tout le sens de l'engagement de la diplomatie française. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe RE.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Arnaud Le Gall.

M. Arnaud Le Gall. Je crains que cette voix ne soit pas assez entendue, car elle n'est pas suivie d'actes forts. J'appelle à se joindre à la marche pour la paix, la justice et un cessez-le-feu permanent qui aura lieu à Paris ce samedi à quatorze heures, à l'appel de nombreuses associations, ONG, syndicats et partis politiques. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUYES. – M. Nicolas Sansu applaudit également.*)

M. Meyer Habib. Vous marchez pour les Palestiniens !

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Le Gall](#)

Circonscription : Val-d'Oise (9^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1379

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Commerce extérieur, attractivité et Français de l'étranger

Ministère attributaire : Commerce extérieur, attractivité et Français de l'étranger

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 novembre 2023

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 novembre 2023